



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 12/11/2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation :	04/11/2024
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication :	05/11/2024
Quorum applicable : 7		

Le **12 novembre 2024** à 18 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (13) :

AIME-LA-PLAGNE : M. Laurent DESBRINI, titulaire.
M. Michel GENETTAZ, titulaire.
Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire.
M. Pascal VALENTIN, titulaire.

CHAMPAGNY : M. Xavier BRONNER, titulaire.
M. René RUFFIER-LANCHE, titulaire.
M. Denis TATOUD, titulaire.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Fabienne ASTIER, titulaire.
M. Jean-Luc BOCH, titulaire.
M. Pierre OUGIER, titulaire.
M. Romain ROCHET, titulaire.
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.
M. Christian VIBERT, titulaire.

Egalement présents (3) :

AIME-LA-PLAGNE : M. Xavier URBAIN, suppléant.

CHAMPAGNY : M. Vincent RUFFIER des Aimes, suppléant.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Nathalie BENOIT, suppléante.

Excusés (2) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.
M. Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ ***Ouverture de la séance plénière à 19h40.***

⇒ ***M. le Président constate que le quorum est atteint.***

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : Néant.

Délibération n° 2024-066 : administration générale : adhésion à l'unité de conseil en droit des collectivités proposé par le CDG73 et le CDG69 : renouvellement : unanimité.

Délibération n° 2024-067 : administration générale : contrat de partenariat pour la mise à disposition d'un véhicule : unanimité.

Délibération n° 2024-068 : administration générale : réorganisation des services du SIGP : unanimité.

Délibération n° 2024-069 : domaine skiable : conventions de partenariat de la SAP avec les écoles de ski de La Plagne, pour l'hiver 2024-2025 : unanimité (10 votants).

Délibération n° 2024-070 : domaine skiable : convention de partenariat de la SAP avec l'UCPA de La Plagne, pour l'hiver 2024-2025 : unanimité (10 votants).

Délibération n° 2024-071 : domaine skiable : conventions de sous-occupation temporaire relatives aux stades de La Plagne, pour l'hiver 2024-2025 : unanimité (11 votants).

Délibération n° 2024-072 : domaine skiable : tarifs secours et héliportés pour l'hiver 2024-2025 (modification) : unanimité.

Délibération n° 2024-073 : domaine skiable : tarifs publics des remontées mécaniques pour l'été 2025 et l'hiver 2025-2026 : unanimité (tarifs été 2025 décision reportée).

Délibération n° 2024-074 : patrimoine : convention entre le SIGP et la Gendarmerie Nationale pour la mise à disposition de biens durant l'hiver 2024-2025 : unanimité.

Délibération n° 2024-075 : habitat : convention entre l'Etat, le SIGP, les communes membres et Action logement, pour le logement des saisonniers, période 2024-2027 : unanimité.

Délibération n° 2024-076 : finances : subvention 2025 à l'OTGP et participation du SIGP et des communes membres à l'OTGP, au titre de l'année 2025 : eau et assainissement : : compétence optionnelle : RPQS 2023 du service public de l'assainissement collectif du SIGP : unanimité.

Délibération n° 2024-077 : finances : décision modificative n° 1 au budget général 2024 du SIGP : unanimité.

Délibération n° 2024-078 : eau et assainissement : compétence optionnelle : RAD 2023 ECHM du service public de l'eau potable du SIGP : unanimité (10 votants).

Délibération n° 2024-079 : eau et assainissement : compétence optionnelle : RAD 2023 ECHM du service public de l'assainissement collectif du SIGP : unanimité (10 votants).

Délibération n° 2024-080 : eau et assainissement : compétence optionnelle : compétence optionnelle : fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des systèmes d'eau potable, année 2025 : unanimité (10 votants).

Délibération n° 2024-081 : eau et assainissement : compétence optionnelle : compétence optionnelle : fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, année 2025 : unanimité (10 votants).

⇒ **Fin de séance à 20h16.**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 12 novembre 2024.

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE-PLAGNE
1355 Route d'Alpe - Des Brovagnes
73210 LA PLAGNE TARENTEISE

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

21 NOV. 2024

⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**

⇒ **Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Ils peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00 - Télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr (dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).**